RÉDUISONS
TRIONS
VALORISONS

REDEVANCE SPÉCIALE D'ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS POUR LES CAMPINGS LIBRES ET LES OCCUPATIONS TEMPORAIRES DE TERRAINS

Formulaire de déclaration pour l'année 2024

ATTENTION : CETTE DÉCLARATION NE VOUS DISPENSE PAS DE RESPECTER LE CODE DE L'URBANISME
Ce formulaire doit obligatoirement être dûment complétée, datée, signée et renvoyée à la Direction Prévention et Gestion des Déchets avant le 30 septembre 2024, même si vous n'avez aucune installation à déclarer.
En cas de non réception, les contrôles terrains feront foi, aucune réclamation ne sera acceptée.

COORDONNÉES GÉNÉRALES :

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....
Adresse postale pour la facturation :.....
Code Postal : ..... Commune : ..... Téléphone :.....
Mail : .....
☐ Propriétaire du terrain de loisirs ☐ Locataire du terrain de loisirs → Nom du propriétaire : .....

INFORMATIONS SUR LE TERRAIN DE LOISIRS :

Commune du terrain de loisirs :.....
Terrain de loisirs cadastré → SECTION : ..... NUMÉRO : .....

DÉCLARATION DES INSTALLATIONS 2024 :

Je déclare les installations (occupées ou non), sur la parcelle, sur la période du 15 juin au 15 septembre 2024 :

INSTALLATIONS FIXES
(redevance dûe pour les 3 mois)

Type d'installation	Nombre
Mobile home	
Cabanon habitable (hors sanitaire)	

INSTALLATIONS MOBILES
(Caravane, tente, camping car…)

Type et nombre d'installation mobile	Date de mise en place sur le terrain	Date d'enlèvement

AUCUN RÈGLEMENT NE SERA ACCEPTÉ AVANT LA FACTURATION
AUCUN RÈGLEMENT N'EST À ADRESSER À L'AGGLOMÉRATION

☐ **Je déclare sur l'honneur que les informations fournies dans ce formulaire sont exactes.**

Fait à : .....

Le :..... SIGNATURE :

Pornic agglo Pays de Retz est Responsable de traitement et traite les données collectées dans le cadre de la perception de la redevance spéciale pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères des terrains de camping libre (terrains de loisirs). Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits conformément au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse suivante : environnement@pornicagglo.fr ou un courrier à l'adresse postale Pornic agglo Pays de Retz – 2 rue du Docteur Ange Guépin – 44215 PORNIC.

ANNEXE A RETOURNER OBLIGATOIREMENT :

- **Par courrier :** Pornic agglo Pays de Retz – 2 rue du Dr Ange Guépin - 44210 PORNIC
- **Par mail :** environnement@pornicagglo.fr
- **Par accueil physique** : 2 rue du Traité d'Amsterdam – 44210 PORNIC
  Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

POUR TOUTES QUESTIONS : Direction Prévention et Gestion des Déchets : 02 51 74 28 10

PORNIC agglo PAYS DE RETZ